



Ecole Privée Sainte Bernadette Enseignement Catholique

Sous contrat d'association avec l'Etat
5, rue de l'église - 13290 Aix les milles
☎ 04 42 24 22 70 - Fax 04 42 24 34 74
ecole-sainte-bernadette3@wanadoo.fr

Les Milles, le 5 Juillet 2016

Chers parents,

Nous vous donnons rendez-vous le JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2016 pour l'appel des élèves du primaire et de la grande section.

- 8 h 30 pour la grande section
- 8 h 35 pour les CP
- 8 h 40 pour les CE2
- 8 h 45 pour les CM1
- 8 h 50 pour les CM2
- 8 h 55 pour les CE1

Petite et Moyenne sections de Maternelle rentreront par demi-groupes à **9 h** :

Premier ½ groupe le jeudi 1^{er} septembre, second ½ groupe le vendredi 2 Septembre (voir liste ci-jointe)

Classe entière le lundi 5 septembre à 8 h 30.

Pour les familles qui le souhaitent, des ateliers d'anglais seront proposés aux élèves du CE1 au CM2 pendant la pause méridienne (en supplément des cours déjà dispensés hebdomadairement). Si cela vous intéresse, merci de prendre connaissance et compléter les documents de « Language Connexion » joints à ce courrier.

Il n'y aura toujours pas d'école les mercredis matin à Sainte Bernadette. Petite modification concernant les horaires de la garderie du soir. Le portail fermera à partir de 16 h 40. Les élèves présents à cette heure dans l'enceinte de l'école seront considérés en garderie. Le portail ne sera ré-ouvert qu'à 17 h 45. Pas de possibilité de récupérer votre enfant avant cette heure.

Concernant l'inscription régulière en cantine/garderie, vous trouverez joint à ce courrier un document rose composé de coupons à compléter. La date limite d'inscription est fixée au 8 septembre. Au-delà de cette date, la cantine sera accessible **UNIQUEMENT** par ticket exceptionnel et l'inscription régulière sera prise en compte à partir du 1^{er} octobre.

A la rentrée, l'établissement mettra en place le prélèvement automatique pour le règlement des frais de scolarité. Si cette formule vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà transmettre votre RIB par mail, à : secretaire.ecole@free.fr

Les autres démarches seront effectuées en début d'année.

Afin de pouvoir continuer à vous établir les certificats d'assurance scolaire à la demande, vous devez vous rendre sur le site de la mutuelle Saint-Christophe afin de consulter et accepter la notice d'information (Se connecter à Espace Parents, rubrique informations pratiques).

Nous rappelons aux parents ayant des enfants scolarisés en maternelle ET élémentaire, qu'ils doivent attendre à l'extérieur de l'établissement après avoir récupéré leur enfant en maternelle à 11 h 20 et 16 h 20.

L'établissement et l'APEL proposent aux enfants de nombreuses manifestations pour que notre école soit encore plus dynamique, qu'elle offre des espaces de plus grande convivialité, qu'elle donne une image plus ouverte aux enfants pour qu'ils s'y sentent bien.

.../...

Malgré des changements intervenus suite à l'actualité de l'année écoulée, la kermesse a rencontré un franc succès. Un grand merci à chacun de vous d'avoir joué le jeu et d'avoir maintenu l'esprit familial cher à l'école Sainte Bernadette.

Je tiens également à remercier l'équipe de l'APEL présidée par Madame FERRIEU pour le travail déjà accompli et à venir.

Bonnes vacances, et bonne future année scolaire à tous !

Cordialement.

Bernadette CARATINI

Directrice de l'école Sainte Bernadette